



FICHE D'INSCRIPTION*

Aux mercredis loisirs janvier - juillet 2026 - 3-12 ans

* Veuillez remplir un document «fiche d'inscription mercredis loisirs» par enfant

Votre enfant

Nom de l'enfant :

3 - 5 ans
6 - 8 1/2 ans
8 1/2 - 12 ans

Prénom de l'enfant :

Contact

Nom et prénom du responsable :

Commune d'habitation :

Téléphone 1 :

Téléphone 2 :

Sites d'accueil de loisirs

3 - 5 ans

École Louis Rouzay,
1 rue des écoles, Montbizot

6 - 8 1/2 ans*

Base de loisirs,
175 route de la Guierche, Montbizot

8 1/2- 12 ans*

Espace Claude Fortin,
27 rue des Hortensias, La Bazoge

3 - 5 ans

Periscolaire,
2 grande rue, Neuville-sur-Sarthe

Répartition des sites obligatoire :

*De 8 ans à 8 ans1/2 : Montbizot
Dès 8 ans et 6 mois : La Bazoge

Pour les 3-5 ans,

L'inscription à l'accueil de loisirs se fait en fonction de la commune de résidence, les communes **nord** (Saint-Jean d'Assé, Sainte-Jamme, Montbizot, Teillé, Ballon-Saint-Mars, Souligné-sous-Ballon, Courceboeufs) sur **Montbizot**

et les communes du **sud** (La Bazoge, Souillé, La Guierche, Joué l'Abbé, Neuville, Saint Pavace) sur **Neuville**



Transports

J'utilise le service de ramassage :

OUI

NON



Je dois utiliser le même moyen de transport matin ET soir

Choisissez votre arrêt :



0,75 ct
le trajet

Souligné-Sous-Ballon

Courceboeufs

Saint-Pavace

Ballon-Saint-Mars

Joué l'Abbé

La Guierche

Teillé

Sainte-Jamme-sur-Sarthe

Souillé

Saint-Jean-d'Assé



FICHE D'INSCRIPTION*

Aux mercredis loisirs janvier - juillet 2026 - 3-12 ans

* Veuillez remplir un document «fiche d'inscription mercredis loisirs» par enfant

OU



J'utilise les navettes inter-sites : OUI NON

Je dépose mon enfant (avant 8h30) et je le récupère (à partir de 17h30) à ...

Montbizot

Neuville

La Bazoge

Périodes souhaitées (janvier à juillet 2026)

Matin
avec repas Après-midi Journée

Matin
avec repas Après-midi Journée

Mercredi 7 janvier :

Mercredi 14 janvier :

Mercredi 21 janvier :

Mercredi 28 janvier :

Mercredi 4 février :

Mercredi 11 février :

Mercredi 4 mars :

Mercredi 11 mars :

Mercredi 18 mars :

Mercredi 25 mars :

Mercredi 1 avril :

Mercredi 8 avril :

Mercredi 29 avril :

Mercredi 6 mai :

Mercredi 13 mai :

Mercredi 20 mai :

Mercredi 27 mai :

Mercredi 3 juin :

Mercredi 10 juin :

Mercredi 17 juin :

Mercredi 24 juin :

Mercredi 1 juillet :

Pour toute annulation sans justificatif, prévenir la Maison des Projets 8 jours avant sous peine d'être facturé.

En cas de problème, contactez-nous au 02.43.27.36.77 accueil@maisondesprojets.fr

Fait à : , le